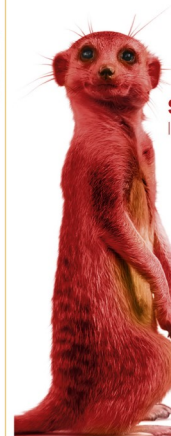


S'ADAPTER
à chaque type d'entreprise



OBSERVER
pour mieux vous conseiller



SURVEILLER
les indicateurs essentiels

COVID 19 - FICHE ACTU N°30 PASS REBOND OCCITANIE



QUEL OBJECTIF ?

La Région crée le Pass Rebond Occitanie pour soutenir les projets de développement des entreprises afin d'anticiper la reprise suite à la crise sanitaire.



POUR QUI ?

Ce dispositif s'adresse aux entreprises de tous les secteurs d'activité à l'exclusion des secteurs tourisme, agriculture, agroalimentaire, bois qui disposent de dispositifs dédiés.

- Entreprises de 1 à 250 salariés
- Entreprises disposant d'un 1er bilan d'activité sur 12 mois minimum
- Exclues : entreprises individuelles et entreprises en régime micro-social

Les critères :

- Dépenses d'équipement / Matériel
- Dépenses immatérielles

Retrouvez toutes les informations

<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/pass-rebond-occitanie>

29 mai 2020